



# Collégiens et lycéens à l'honneur lors du 18 juin

Hier, un hommage a eu lieu, devant le monument aux morts départemental. Une trentaine d'élèves de Jeanne-d'Arc et Mézeray ont été primés au concours de la Résistance et de la Déportation.

Autour du monument départemental de la Résistance et de la Déportation, place du Général-Leclerc, hier, les élus, les représentants des forces de l'ordre, Isabelle Rioux la sous-préfète, les anciens combattants et une petite dizaine de collégiens et lycéens de la ville, ont participé à la commémoration de l'appel du Général de Gaulle de 1940.

L'appel du 18 juin a été lu, ainsi que le message de la Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargé des anciens combattants, par la sous-préfète.

S'en sont suivis les dépôts de gerbes par Émile Ledentu, président de l'association des anciens combattants ; Frédéric Leveillé, le maire et Isabelle Rioux, accompagnés de deux jeunes.

## Les figures de la Résistance du lycée

Les prix départementaux ont ensuite été remis aux élèves de la cité scolaire Jeanne-d'Arc et du lycée Mézeray, dans le cadre du concours de la Résistance et de la Déportation. Au total, trente et un jeunes ont été récompensés.

Les élèves en classe de Première STMG de Mézeray ont travaillé sur les figures de la Résistance du lycée, notamment Robert Dugué, principal de l'établissement sous l'Occupation. Ils ont commencé leur travail, seuls ou en petit groupe, à partir des noms inscrits sur la plaque commémorative présente au sein de leur établissement.

**« Ils ont documenté leurs recherches grâce aux archives départementales et aux archives militaires »**, a détaillé l'une des trois professeurs encadrant ce projet.

Grâce à ces recherches, les élèves ambitionnent de retracer le parcours mémoriel des élèves, enseignants et membres de l'administration du lycée, sous l'Occupation.

Annah BLOUIN-FAVARD.



Le maire Frédéric Leveillé et quelques uns des trente et un collégiens et lycéens récompensés dans le cadre du concours de la Résistance et de la Déportation. Ouest-France